

# Fortes tensions entre pro et anti-chasse à courre

Samedi, en forêt de Paimpont, les opposants à la chasse à courre affirment avoir subi des violences. Les chasseurs démentent et se disent victimes de harcèlement.

La tension est montée d'un cran, samedi après-midi, en forêt de Paimpont (Ille-et-Vilaine) lors d'une chasse à courre. Une vingtaine de membres du collectif Ava « Abolissons la vénerie aujourd'hui » étaient présents. Régulièrement, ils se mobilisent, en Bretagne, pour protester contre cette pratique qu'ils jugent cruelle pour les animaux. « Nous essayons de filmer pour montrer ce qui se passe en forêt : la maltraitance animale, les routes forestières monopolisées par les chasseurs », explique Jimmy Nédellec, porte-parole de l'Ava.

## Lisier et huile de moteur

Des actions qui agacent les pratiquants de la chasse à courre. « Nous sommes victimes de harcèlement de leur part », affirme Hervé Schwere, chargé de communication de la Société de vénerie pour la Bretagne, et membre du Rallye Bretagne, organisateur de la chasse à Paimpont. « Ils sont venus, à de nombreuses reprises, perturber les chasses, depuis l'ouverture de la saison en septembre. Maintenant, on anticipe leur présence en mettant en place des équipes d'encadrement pour maintenir une certaine sérénité. »

Samedi, des militants de l'Ava racontent avoir été aspergés de lisier et d'huile de moteur. Puis en milieu d'après-midi, deux d'entre eux, isolés dans la forêt, ont été pris à partie. Projetée dans un fossé, une militante a été maintenue la tête sous l'eau, selon Jimmy Nédellec. Un autre a reçu des coups.

« Ils ont crié et d'autres personnes



Samedi, les gendarmes ont dû intervenir pour ramener le calme.

sont venues à leur secours. Sinon que ce serait-il passé ? On avait déjà été intimidés, menacés avec des armes. Cette fois, ce sont des attaques physiques. Les deux militants « choqués » ont été transportés à l'hôpital par les pompiers.

## Des plaintes

Scénario totalement différent, selon Hervé Schwere. Le ton est monté certes. « C'était un peu vif, admet-il,

avec quelques bousculades. » Mais il assure qu'« aucun coup n'a été porté ». Il déplore les agissements d'une minorité « qui veut nous pousser à bout, nous provoquer et tourner des images ». Samedi, accuse-t-il, « ils ont utilisé de la citronnelle et des piboles de chasse [trompette] pour perturber les chiens ».

Entre les deux camps, un dialogue impossible ? « Il faut que cela cesse. Ce n'est pas parce qu'on n'aime pas

quelque chose qu'on doit l'interdire aux autres », conclut Hervé Schwere. « Notre démarche est pacifique, souligne de son côté Jimmy Nédellec. On continuera nos actions pour mettre un terme à cette pratique. »

Pro et anti-chasse ont annoncé qu'ils allaient déposer plainte à la gendarmerie.

Nathalie FLOCHLAY.

# Élévateur de bateaux : le débat continue

Des voix s'élèvent, à Brest, depuis l'annonce de la construction d'un élévateur de bateaux, dont la capacité est jugée insuffisante.

Le Conseil régional a annoncé, le 28 janvier, l'installation d'un élévateur à bateaux au port de Brest, d'une capacité de 250 tonnes, dédié à la petite réparation navale. La capacité de charge est jugée insuffisante côté brestois. Le port est en concurrence avec les chantiers Piriou à Concarneau (400 t) et celui de Lorient (650 t).

Michel Gourtay, vice-président de Brest métropole, en charge de l'économie, estime que l'étude confiée par la Région à Bretagne Pole naval (BPN), « une association dont le siège est à Lorient », était « un exercice neutre impossible ».

## Etude objective ?

« Pourquoi, interroge Yann Mauffret, patron du Chantier du Guip (Brest), la Région n'a-t-elle pas écouté la mission d'étude qu'elle avait confiée, en 2015, à Ingérop Catram, pour un coût de 130 000 €, et qui concluait à la nécessité et à la viabilité de l'installation d'un élévateur de 650 t à Brest ? » Selon lui, la commission infrastructures de BPN « était composée à 90 % des acteurs de l'interprofession de Lorient et Concarneau ».

Il s'étonne que la Cimbo (Chambre



L'élévateur de 650 t de Lorient.

de commerce et d'industrie métropolitaine Bretagne ouest) et la Région objectent que « l'équipement existe à Concarneau et Lorient, il n'est pas utile à Brest ». Il interroge: « Entendraient-ils que l'on dise: il y a un aéroport qui marche à Brest, il n'est pas utile qu'il y en ait à Quimper ou Lorient ? »

BPN, pour sa part, affirme que la commission a travaillé « de façon objective, avec le respect du droit d'expression de toutes les parties prenantes ». Selon BPN, « c'est bien la voix de la filière navale bretonne qui a conduit à cette décision ».

# Tests urinaires pour détecter les pesticides

Samedi, à Pontivy, trente Bretons ont uriné dans un flacon. Ils veulent prouver que les pesticides sont partout.



Les « Pisseurs involontaires de glyphosate » se sont réunis à Pontivy

« Les pesticides sont dans les aliments, mais aussi dans l'air, dans l'eau. On nous empoisonne à notre insu. » Réunis à Pontivy samedi, trente « pisseurs involontaires de glyphosate », comme ils s'appellent eux-mêmes, venus de toute la Bretagne, se sont formés au prélèvement d'urines et se sont eux-mêmes prêtés à l'exercice.

## Tous positifs

Deux militants anti-OGM étaient venus d'Ariège, où la campagne nationale de prélèvements d'urine a commencé en avril 2018. Depuis, 450 pré-

lèvements ont été réalisés dans plus de 70 départements. « Les résultats sont tous positifs, avec des taux de 0,15 à 3,9 nanogrammes ».

Ces militants veulent utiliser ces tests pour porter plainte « pour mise en danger de la vie d'autrui ». « Une centaine de plaintes ont déjà été déposées, affirment-ils. Dans un mois, lorsque nous aurons nos résultats, nous irons, à notre tour, déposer une plainte auprès du procureur de la République de Lorient. » Objectif : faire interdire définitivement les pesticides.

# Maillys, 14 ans, a sauvé ses cousins et sa tante

Un incendie s'est déclaré dans une maison à Merdrignac (Côtes-d'Armor), samedi. La jeune Maillys a couru entre les flammes, sorti les trois jeunes enfants et réveillé sa tante. Témoignage.

« C'est normal de sauver sa famille. » Samedi, Maillys Thuillier a sauvé ses trois jeunes cousins et sa tante de l'incendie de leur maison, survenu à Merdrignac (Côtes-d'Armor). Un incendie qui aurait pu leur coûter la vie, à tous.

Cet après-midi, vers 15 h, la famille se repose, avant d'aller à un anniversaire. Ses cousins, Ilan, 8 ans, et Naella, 4 ans, se sont endormis à l'étage de la maison. Leur petite sœur, Lyzianna, 2 ans, fait la sieste dans sa chambre, au rez-de-chaussée. Leur maman, s'est, elle aussi, assoupie dans le canapé.

## « J'ai tracé ! »

« J'étais à l'étage, raconte l'adolescente. J'avais soif, alors je suis descendue. Les manteaux posés sur la balustrade de l'escalier étaient en

feu. » C'est au pied de cet escalier que l'incendie a pris. Dans un poêle à bois. « Je n'ai pas réfléchi. Je suis remontée chercher Naella. Je l'ai prise dans mes bras et suis allée la déposer devant la maison. J'ai tracé ! J'ai remonté les escaliers. J'ai attrapé Ilan et suis redescendue le mettre à l'abri, avec sa sœur. Ensuite, je me suis occupée de Lyzianna. Tous les trois étaient endormis et ne se sont pas rendu compte de ce qui se passait. »

## Elle a vaincu sa peur

Sans perdre de temps, Maillys réveille sa tante. Avec difficulté, car elle est déjà intoxiquée par les fumées. Ensemble, elles évacuent la maison et préviennent les secours. À l'arrivée des sapeurs-pompiers, le feu s'est

propagé dans les escaliers. La famille est prise en charge.

Au lendemain du sinistre, de retour chez elle, à La Motte, l'adolescente peine à prendre conscience du geste héroïque qu'elle a accompli. « Les sapeurs-pompiers m'ont dit que c'était la première fois qu'ils voyaient un jeune de mon âge sauver sa famille », se souvient-elle.

Elle raconte leur avoir dit que « c'était tout à fait normal de sauver sa famille ». Elle concède, tout de même, s'être demandé, au matin, en se réveillant, si elle n'avait pas fait un cauchemar. Avec spontanéité, elle confie avoir toujours eu peur du feu. Samedi son amour pour sa famille a vaincu sa peur.

Isabelle SIGOURA.



Maillys Thuillier a sauvé sa famille.

# La Bretagne en bref

## 2 000 Gilets jaunes bretons rassemblés à Morlaix

Pour la douzième manifestation depuis le début du mouvement, les coordinateurs des Gilets jaunes de Bretagne avaient choisi Morlaix pour une nouvelle manifestation régionale. Près de 2 000 personnes se sont ainsi retrouvées, samedi, sur la place de la mairie. Bon enfant au début, la manifestation s'est tendue lorsque la tête du cortège a voulu rejoindre la sous-préfecture. Des CRS et une minorité de gilets jaunes ont alors échangé des tirs de projectiles et de bombes lacrymogènes. Des palettes et des poubelles ont été brûlées et une tentative d'intrusion a été commise au commissariat. Bilan: un policier et un manifestant blessés, quatre autres policiers contusionnés. Trois personnes ont été interpellées et remises en liberté.



La manifestation a rassemblé près de 2 000 personnes à Morlaix.

## 40 000 visiteurs au Salon du tourisme de Rennes

Le Salon international du tourisme de Rennes a fermé ses portes dimanche soir, après trois jours au Parc-expo. « De l'avis des exposants, c'est un très bon millésime. On devrait avoisiner la fréquentation des années précédentes », constate avec satisfaction Arnaud Métivier, l'organisateur du salon. Soit

près de 40 000 visiteurs en trois jours (ils étaient 38 924 l'an passé) qui ont parcouru les stands des 425 exposants. « Dans un contexte social plutôt difficile, les gens ont besoin de s'évader, ajoute-t-il. De nombreuses destinations sont devenues abordables. »

## Un homme décède dans un accident à Plumelin

Un quinquagénaire est décédé dans un accident, dimanche matin, sur la RN24 à hauteur de la sortie de Plumelin (Morbihan). Il était 2 h lorsque la voiture, qui circulait en direction de Lorient, a glissé sur du verglas, pendant un dépassement. Après être sorti de la route, le véhicule a fait plusieurs tonneaux, heurté un mur, puis s'est immobilisé sur le toit, dans un fossé. Passager, un père de

famille habitant le secteur de Pontivy, âgé de 55 ans, est décédé sur place, malgré l'intervention rapide des pompiers de Baud, de Locminé, et du Smur de Pontivy. Légèrement blessé, son fils, âgé de 18 ans, qui conduisait, a été hospitalisé au centre hospitalier de Noyal-Pontivy. « L'accident est dû au verglas, très important », indique le commandant de la gendarmerie de Pontivy.

## Clohars-Carnoët : 206 baigneurs dans l'eau à 8,5°C

Dimanche, la 5<sup>e</sup> édition du Bain de la Mor, sur la plage de Bellangenêt, à Clohars-Carnoët (Finistère) a réuni 206 baigneurs dans une eau à 8,5°. De 7 ans pour le plus jeune, à Josiane, senior de 72 ans, aucun n'a eu peur d'affronter les vagues, sous la surveillance de la Société nationale de sauvetage en mer et des pompiers. Chiens sauveteurs et jeunes sapeurs-pompiers étaient aussi présents pour des démonstrations. Les Givrés, organisateurs de l'événement, au profit de la SNSM de Doëlan (Clohars-Carnoët) et de l'école Diwan de Quimperlé, ont profité d'une belle météo. Pour améliorer le moment, l'équipe avait aussi prévu



Les baigneurs étaient surveillés par la SNSM et des pompiers.

sauna, réflexologie, massages, brasers, douches chaudes et baignoire de glace.

## Un éloge de la lenteur à Saint-Brieuc

La 25<sup>e</sup> édition de la Montée de la rue Fardel avait lieu, dimanche matin, à Saint-Brieuc (Côtes-d'Armor). 80 concurrents ont participé à ce rendez-vous, à bord de vieilles mécaniques ou d'engins insolites. L'objectif est de monter le plus lentement possible, sans caler, la petite rue pavée du centre historique de la ville. Il n'y a pas de gagnant, la course n'est pas chronométrée. Le plus lent a, tout de même, mis un peu plus de 3 mn pour parcourir les 150 m. L'Association bretonne des véhicules anciens (ABVA) a lancé cette manifestation en s'inspirant de la montée de la rue Lepic, au pied de la butte Montmartre, à Paris. En 1898, Louis Renault avait grimpé en haut de la butte pour démontrer la fiabilité de sa première automobile.



De belles mécaniques rue Fardel à Saint-Brieuc.

## Arbitre frappé à Quéven : la gendarmerie intervient

Dimanche, le FC Kerzec accueillait l'Essor de Port-Louis sur son terrain de Quéven, pour un match de deuxième division de District du Morbihan. A la 40<sup>e</sup> minute, l'arbitre a sifflé un coup franc en faveur des visiteurs. Colère d'un joueur de Quéven qui a asséné un coup de poing au visage de l'homme en noir, le blessant légè-

rement. Le match a été interrompu et la gendarmerie de Pont-Scorff appelée. Afin de le protéger, une loi de 2006 assimile le rôle de l'arbitre à une mission de service public. L'auteur du coup, qui a présenté ses excuses, sera entendu prochainement par les gendarmes et devrait faire l'objet de poursuites judiciaires.